



Les dangers de la nouvelle convention collective

La CGT métallurgie à l'offensive



Rappel des faits

Une convention collective nationale a été signée avec le patronat le 7 février 2022 par tous les syndicats sauf la CGT. Il s'agit d'un recul sans précédent, où la grande majorité des conquises sont revus à la baisse. Il en va du temps de travail, des classifications, jusqu'aux primes... Elle est applicable au 1^{er} janvier 2024 pour tous les métallos.

Des négociations sont en cours dans tous les départements pour mettre en place des accords autonomes et tenter de limiter la casse (prime de vacances, indemnité transport, prime ancienneté...). Ces négociations engagées dans les territoires, comme dans certains grands groupes, confirment que personne ne sera à l'abri. **Tous les accords d'entreprise concernant les conditions de vie au travail des métallurgistes sont menacés** : le temps de travail, les classifications, les rémunérations, les conditions et la santé au travail, la formation professionnelle, l'évolution de carrière... L'UIMM (patronat de la métallurgie), veut terminer rapidement les négociations en territoires d'ici la fin juin pour éviter d'informer les salariés !

Des intersyndicales se construisent dans certains départements car les représentants des organisations signataires se rendent maintenant compte que nous allons tous y laisser des plumes. En ce sens, la FTM-CGT appelle toutes les organisations syndicales à agir ensemble dans l'intérêt de tous les salariés !

La mobilisation des salariés et l'unité des organisations syndicales présentes à la table des négociations seront essentielles, pour faire reculer les ambitions de l'UIMM et gagner des avancées sociales.

Alors le 14 juin : tous les métallos en grève pour nos salaires, nos emplois, notre retraite, notre prévoyance et défendre nos garanties collectives !

Plus que jamais, l'engagement et la mobilisation des salariés de la Métallurgie sont nécessaires. La FTM-CGT appelle ses syndicats, avec les salariés de la métallurgie, à organiser du 6 au 17 juin 2022 des assemblées, réunions d'information, des distributions de tracts, puis à participer massivement à la journée d'actions et de grèves le 14 juin 2022.



BULLETIN D'ADHÉSION



Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Tél. Entreprise email

**j'agis,
je m'engage,
je me syndique !**

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | Fax : 01.55.82.86.53, mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr